

PRISE DE POSITION

## Stratégie énergétique 2050: oui, mais...

Le Conseil fédéral a publié le 4 septembre dernier son message relatif à la Stratégie énergétique 2050 et l'a soumis au Parlement pour examen. L'Association pour l'énergie de la République et Canton du Jura et du Jura bernois (ener-J) salue la volonté du Conseil fédéral de couvrir «dans une proportion importante» la consommation d'électricité par les énergies renouvelables. L'association s'inquiète en revanche de l'augmentation prévue des tarifs et de l'immobilisme provoqué par de nombreuses oppositions aux projets énergétiques locaux. (...)

Deux jours après la publication de la stratégie, la Commission fédérale de l'électricité a rendu les tarifs 2014 publics: ils augmenteront en moyenne d'un peu plus d'un pour-cent pour les ménages. Cette évolution défavorable laisse augurer de ce à quoi ressembleront les tarifs au cours des prochaines années. A partir d'un prix actuellement très compétitif, ils augmenteront régulièrement afin de pousser les consommateurs à économiser et à rapprocher les prix des coûts effectifs de production des énergies renouvelables. L'association ener-J souligne la nécessité absolue de produire en Suisse une électricité à un tarif comparable à celui des pays voisins afin de ne pas grever les chances des entreprises helvétiques.

Il existe un grand écart entre les discours et les actes en matière

d'économie d'énergie. Ménages et entreprises font des efforts mais la consommation augmente régulièrement. Croire que la consommation passera de 6400 watts à 2000 relève au mieux de la bonne intention, au pire de l'utopie. Il faudra donc produire la consommation demandée sous peine de restrictions ou de coupures. Il s'agira également d'assurer le transport de l'électricité avec, à la clé, des investissements importants.

Le Conseil fédéral veut aussi augmenter les capacités de stockage de l'électricité. En l'état actuel des technologies existantes, ce stockage passe par la construction ou l'agrandissement de grands barrages hydrauliques. On imagine sans peine les résistances à de tels projets. Par ailleurs, des oppositions déterminées apparaissent systématiquement: les implantations éoliennes sont régulièrement combattues, l'exploitation hydraulique de la Grande-Ecluse à Delémont se trouve à l'état de projet depuis dix ans, et l'idée de lancer une production géothermique à Bassecourt émeut déjà le monde environnemental. Ces exemples font dire à l'association ener-J que le Conseil fédéral et les cantons seront contraints tôt

ou tard de muscler leur politique énergétique et de se donner les moyens d'une production électrique renouvelable et régionale. On sait construire une échelle à poissons aujourd'hui; rien n'empêche donc de multiplier les petites centrales hydrauliques. Seules les installations solaires trouvent actuellement grâce auprès des organisations environnementales; leur prix reste toutefois important et leur production aléatoire. (...)

Dans nos régions, des études, concepts et autres stratégies sont en cours d'élaboration. L'association ener-J appelle les partenaires concernés au discernement: au-delà des questions doctrinales (sur la question du nucléaire, par exemple), ce sont bien les prestations qui intéressent les ménages, les entreprises et les institutions. Les communes peuvent montrer l'exemple, par exemple en accédant au statut de cité de l'énergie aux côtés de Porrentruy, Fontenais et Delémont. Quelques autres communes sont membres de l'Association des cités de l'énergie (Saint-Imier, Moutier, La Neuveville, Tramelan, Saignelégier, Bassecourt), statut qui précède celui de cité de l'énergie. ● PHILIPPE ZAHNO, ASSOCIATION ENER-J

**Il existe un grand écart entre les discours et les actes en matière d'économie d'énergie.**



### FUSION VALBIERSE

## L'esprit de clocher l'a emporté!

Quatorze heures, dimanche 22 septembre 2013: les résultats sont tombés, il n'y aura pas de fusion entre les communes de Pontenet, Malleray, Bévillard, Sorvilier et Court, car une seule d'entre elles a refusé ce mariage de raison! Tout était pourtant réuni pour mettre sur pied une administration compétente, des services efficaces et une collaboration hors du commun. Les Courtisans ont choisi l'esprit de clocher, uniquement pour un vil aspect financier, important certes, mais ils ont omis d'étudier les avantages proposés par la réunion des cinq communes.

Il est du devoir des citoyens de Court et d'ailleurs de s'incliner face à la majorité des votants, mais il est fort regrettable de constater qu'une seule localité puisse entacher une fusion de communes et tout remettre sur le tapis jusqu'aux calendes grecques. Pire, jusqu'à ce que le canton de Berne oblige certaines régions à fusionner et à appliquer un règlement élaboré, non pas par les principaux intéressés, mais par des instances lointaines ne connaissant pas véritablement la région.

Les habitants du bas de la Vallée de Tavannes avaient une occasion particulière de prendre leur destin en main et les Courtisans ont refusé ce cadeau, ce qui sera fort dommageable pour leur avenir. Uderzo et Goscinny avaient imaginé un village d'irréductibles Gaulois ayant la force de combattre les Romains de Jules César. Les Courtisans, eux, ne seront pas à la hauteur:

### LE CLIN D'ŒIL



**FÉRIQUE** Un majestueux ballet de montgolfières dans le ciel de Sonceboz, le week-end dernier dans le cadre du Festival des Vents. PHOTO ENVOYÉE PAR JESSICA ZBINDEN, DE SONCEBOZ



Participez au concours en ligne et gagnez de superbes prix! Vous pouvez participer chaque jour, en vous rendant sur le site du Journal du Jura sous «Interactif» (à la rubrique Concours photos de lecteurs, en cliquant sur [www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs](http://www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs)).

d'ici peu de temps, ils devront lutter seuls si d'autres remettent le travail sur le métier, afin de mériter enfin leur merveilleux surnom! Merci aux citoyens de Court qui ont fait confiance aux autorités et au projet de fusion mené en collaboration avec nos homologues des villages voisins.

Pierre Mercerat (Court)

### MÊME SUJET

## Des propos déplacés qui n'honorent pas leur auteur

A Monsieur Pierre Mercerat, maire de Court,

Lorsque vous déclarez: «Mes citoyens ont-ils une maturité politique suffisante?» (Le JdJ du lundi 23 septembre 2013), vous oubliez qu'une grande majorité de ceux-ci vous ont accordé leur

confiance pour le poste de maire que vous occupez actuellement. A moins que vous ne pensiez que cela était également valable lors de votre accession à la mairie. Quoi qu'il en soit, ces propos sont déplacés et ne vous honorent pas.

Charles Haerberli (Court)

### AVENIR HOSPITALIER

## Les grandes manœuvres ont commencé

Quand le docteur Piguet, anti-séparatiste affiché de Moutier, affirmait, dans le Quotidien jurassien, que l'Hôpital du Jura bernois (HJB) se portait très bien, mais que d'une semaine à l'autre tout pourrait basculer, il ne croyait pas si bien dire.

L'exercice a déjà commencé en ville de Berne où l'on concentre les hôpitaux Ziegler et Tiefenau sous la seule direc-

tion de l'hôpital de l'Ile; ce qui ne va pas sans remous.

C'est le début de la manœuvre annoncée par Philippe Perrenoud, ministre bernois de la Santé, qui parlait de réduire de moitié les établissements de son canton.

Que va devenir l'Hôpital du Jura bernois à Moutier et à Saint-Imier? Tout devient possible après le non espéré le 24 novembre dans ces milieux-là. Je vous le laisse deviner.

Par contre, en cas de reconstitution de l'unité jurassienne, l'Assemblée constituante réglera, à la demande des députés du Sud, la politique hospitalière du Jura nouveau en donnant un gage à leurs établissements. Faute de quoi ce corps électoral refusera la nouvelle Constitution.

Ils tiennent le couteau par le manche, comme disait l'ambassadeur Ruch à la dernière Fête du peuple.

Pierre Philippe (Delémont)

### 24 NOVEMBRE

## Les révélations des hautes sphères jurassiennes

Suite de la correspondance imaginaire entre un oncle établi dans le Jura et son neveu habitant le Jura bernois, en lien avec l'actualité et signée d'un lecteur tramelot

Cher neveu,

C'est vraiment exceptionnel de pouvoir relever tant de vérités annoncées par nos hautes autorités (ministres, conseillers nationaux, députés, etc.). Tu vois, à titre d'exemple et en cinq révélations, à quoi vous pouvez vous attendre en prenant part à de nouveaux débats. Je te mets en évidence, d'abord, notre grand argentier qui, à Forum, sur la Radio suisse romande, disait le 19 septembre, parlant de péréquation financière nationale: «Le Jura est le plus dépendant des cantons suisses, plus de 30% de son budget cantonal est ainsi couvert. Le Jura n'arrive pas à 85% de ressources propres (modèle de la Confédération), et perdrait 30 millions, soit 10% de sa fiscalité, qui est déjà la plus lourde du pays». Je te laisse écouter la suite sur Forum, mais de toute façon en s'appropriant le Bangladesh, pardon le Jura bernois, il ne recevra rien de plus!

Quant à Mme la ministre, très embarrassée par la question pertinente d'un jeune journaliste, elle est montée sur ses grands chevaux pour affirmer, blême de colère: «Eh bien (réd. en cas de non le 24 novembre), le Jura perdra le réflexe interjurassien!» Que voilà un drame: le Bangladesh ne peut rien nous apporter... Un éminent membre de l'AIJ s'offusque. Berne n'a pas signé de convention avec l'Hôpital du Jura. A quoi cela servirait-il, quand on sait que vous avez tout de ce qu'il faut, de la base au sommet, alors que Delémont pédale dans le yogourt avec son hôpital.

Ne voici pas que le 21 septembre, mon ami Dominique Baettig remet la compresse. Sa lettre ouverte dans Le Journal du Jura est un panégyrique des «Genfereien» jurassiennes et un descriptif complet de l'idéologie des clans, voire des cliques de la République et canton. Il donne le résumé essentiel pour décider d'une opposition à entrer dans le jeu de la discussion. Enfin, il y a quelque temps, le noble parlementaire Vifian écrivait: «Il est des heures dans l'histoire d'un peuple où sa sauvegarde tient dans sa capacité de discerner les pièges qu'on lui tend». Merci qui? Merci Vifian! C'est exactement ce que doit penser le Jura bernois... d'où son refus d'entrer en matière dans la supercherie du vote du 24 novembre. Vous avez senti le piège, vous ne serez pas pris au collet.

Tu le vois, mon neveu, les éminences jurassiennes vous servent, sur un plateau, des raisons de rester bernois! Allez, tchao et à plus!

Ton tonton, alias Frédy Gerber (Tramelan)

### INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: [redactionjj@journaldujura.ch](mailto:redactionjj@journaldujura.ch)